

Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.



MISE EN CONTEXTE

Selon la Loi sur l'instruction publique, tout organisme scolaire doit avoir un code d'éthique pour encadrer le comportement de ses membres du personnel et toute personne oeuvrant avec des élèves mineurs ou handicapés. Ce code précise les attitudes attendues, oblige à signaler tout comportement inquiétant pour la sécurité des élèves, et doit être facilement accessible (notamment en ligne). Il sert de guide pour adopter une conduite respectueuse, sécuritaire et professionnelle.



OBJECTIFS

Le code d'éthique est un guide de référence quant aux pratiques et conduites attendues de la part de tous les membres du personnel et des autres personnes appelées à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés. Il aide le personnel à réfléchir et à faire preuve de jugement dans leurs décisions. Il vise aussi à bâtir un climat de confiance entre l'école, les élèves, les parents et la communauté.



SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.

Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Respect, civilité et bienveillance

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Adopter une conduite respectueuse, courtoise et civilisée en tout temps, autant dans ses interactions verbales qu'écrites. Ce comportement s'applique également lors de désaccords ou de critiques afin de préserver un climat d'apprentissage et de travail sain et positif;
- Faire preuve de considération, d'empathie et de bienveillance, en privilégiant des relations positives, le soutien mutuel et le dialogue pour résoudre les conflits;
- Respecter et faire respecter le code de vie de l'établissement, tout en encourageant les comportements civils et respectueux au sein de l'école.

EXEMPLES :

Prendre le temps de souligner le bon travail d'un.e collègue ou d'une équipe.

Ne pas critiquer ouvertement le travail d'un.e collègue.
S'adresser à son supérieur immédiat.

Accueillir tous les élèves qui se présentent en classe ou à mon bureau.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.



Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Justice, équité et neutralité

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Traiter tous les élèves de manière juste, en respectant leurs besoins et leurs différences;
- Rendre les services accessibles à tous les élèves, sans discrimination liée à l'origine, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap ou toute autre caractéristique personnelle;
- Respecter la laïcité, c'est-à-dire rester neutre face aux religions, traiter tout le monde également et respecter la liberté de croyance;
- Ne jamais imposer ses opinions personnelles, politiques ou religieuses aux élèves et toujours rester neutre et respectueux lorsqu'il y a discussion.

EXEMPLE :

S'adresser à un élève transgenre en utilisant le prénom et le pronom qu'il a choisi.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.



Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Posture professionnelle

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Garder une attitude professionnelle, sérieuse et faire preuve de bon jugement;
- Éviter tout emploi ou activité en conflit avec ses fonctions scolaires;
- Maintenir une distance professionnelle avec les élèves, même hors des heures de classe;
- Utiliser le français comme langue principale, selon la Charte de la langue française;
- Promouvoir le français à l'oral et à l'écrit dans toutes les communications;
- Porter une tenue adaptée au milieu scolaire, conforme au code de vie de l'établissement si applicable, et faire preuve de bon jugement;
- Projeter une image cohérente avec son rôle de modèle sur les réseaux sociaux,;
- S'abstenir de consommer, de fournir ou de servir sur son lieu de travail ou à l'extérieur de celui-ci une boisson alcoolisée, une drogue ou toute autre substance de nature à affecter le jugement ou à nuire à l'exécution sécuritaire du travail.

EXEMPLES :

Donner des cours privés le soir à votre élève est interdit.

Utiliser des informations privilégiées que vous avez, à titre de membre du personnel pour appuyer vos démarches à titre de parents, est à proscrire.

Si j'occupe un deuxième emploi en plus de celui au Centre de services, il doit être compatible avec les valeurs du milieu éducatif.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.

Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Sécurité, santé et bien-être

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Agir avec prudence et prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre sécurité ainsi que celle des élèves et des autres;
- Adopter en tout temps des comportements exempts de toute forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique;
- Recourir à une intervention physique uniquement en cas d'urgence, lorsque la sécurité de l'élève ou d'autres personnes est en jeu;
- Être attentif aux signes de détresse chez un.e élève ou un.e collègue et les orienter vers la ressource appropriée, comme la DPJ;
- Participer activement à la lutte contre l'intimidation et la violence et s'assurer qu'aucun.e élève ne soit victime de telles situations;
- Signaler sans délai au ministre de l'Éducation toute faute grave ou comportement d'un.e enseignant mettant en danger la sécurité physique ou psychologique des élèves.

EXEMPLE :

Utiliser les interventions physiques auprès des élèves en respectant le protocole de l'école sur les mesures contraignantes.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.



Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Discrétion, confidentialité et protection des renseignements personnels

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Faire preuve de discrétion et respecter la vie privée des élèves et du personnel concernant toute information confidentielle reçue dans le cadre de ses fonctions;
- Accéder aux renseignements personnels si cela est nécessaire dans l'exercice de ses fonctions et toute communication doit être faite de façon sécuritaire, appropriée et respectueuse;
- Respecter le droit à l'image des élèves en obtenant le consentement requis avant toute prise ou diffusion de photo, vidéo ou capture d'écran et s'assurer que cela cadre avec la mission de l'établissement scolaire avant la publication.

EXEMPLES :

Ne pas utiliser des renseignements personnels de parents d'élèves à des fins privées.

Ne pas discuter de cas d'élèves à la salle du personnel. Il en va de même pour des discussions relatives à d'autres membres du personnel de l'établissement.

Lorsque des photos des élèves sont publiées sur les médias sociaux de l'établissement, celles-ci sont judicieusement choisies en excluant toutes poses laissant place à des interprétations multiples.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.



Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Intégrité, probité et transparence

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Agir avec intégrité, honnêteté et transparence pour maintenir la confiance des parents et du public envers le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy et ses établissements;
- Contribuer dans l'exercice de ses fonctions à une saine gestion des fonds publics;
- Utiliser les biens et ressources de l'établissement (matériel, équipements, outils numériques, etc.) de manière sécuritaire, responsable et uniquement à des fins professionnelles, sauf autorisation;
- Éviter toute forme de vol, fraude, corruption, falsification ou inconduite, y compris dans le cadre de contrats ou de relations professionnelles;
- Prévenir toute situation de conflit d'intérêts, réel ou apparent, et la déclarer par écrit à son supérieur si elle se présente;
- Ne pas tenter d'influencer indûment une décision ni chercher à obtenir un avantage personnel ou pour un tiers;
- Refuser tout cadeau, avantage ou faveur, sauf s'il s'agit d'un geste symbolique ou modeste qui ne risque pas de compromettre son jugement professionnel.

EXEMPLE :

Lors du recueil ou de la manipulation d'argent comptant dans l'établissement, s'assurer de la présence d'un témoin.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.



Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Professionnalisme, compétence et engagement

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Remplir ses fonctions avec sérieux, assiduité et engagement, en assumant pleinement son rôle;
- Faire preuve de professionnalisme, de rigueur, d'objectivité et de vigilance dans son travail;
- Exercer ses fonctions avec compétence et offrir des services de qualité favorisant la réussite et le développement des élèves, en maintenant à jour ses connaissances par la formation continue;
- Travailler en collaboration avec ses collègues, partager les bonnes pratiques et coopérer sont essentiels pour assurer un suivi cohérent et efficace auprès des élèves ayant un plan d'intervention;
- S'impliquer positivement dans la vie scolaire et contribuer activement à l'épanouissement de la communauté;
- Connaître, comprendre et respecter les normes d'éthique et promouvoir leur application dans son milieu.

EXEMPLE :

Par souci de cohérence, appliquer le code de vie de l'école sans y ajouter ni en soustraire des règles.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.



Aide-mémoire

Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à oeuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux.

Loyauté et devoir de réserve

PRATIQUES ET CONDUITES ATTENDUES

- Agir avec loyauté envers le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, respecter sa mission, ses valeurs et ses projets, tant durant son emploi qu'après;
- Faire preuve de réserve et de modération dans l'expression publique de ses opinions, en évitant de tenir des propos pouvant nuire à l'image ou à la réputation du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, de ses membres du personnel, élèves ou parents;
- Éviter toute participation à des activités qui nuiraient à l'image ou à la réputation du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ou de ses établissements;
- Utiliser Internet et toutes formes de médias, de manière prudente et professionnelle même en dehors du travail, en respectant la mission et les valeurs du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;
- Ne pas s'exprimer au nom du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ou de ses établissements sans autorisation préalable du Secrétariat général, communications et gestion documentaire, notamment sur les médias (sociaux ou traditionnels);
- Obtenir l'autorisation de son supérieur pour publier un texte qui pourrait provenir du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ou qui a été réalisé dans le cadre de ses fonctions.

EXEMPLE :

En cas de sollicitation par un journaliste pour un reportage sur un projet scolaire, le référer immédiatement au Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire, responsable des relations avec les médias.

SIGNALEMENT - MANQUEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE

- Les membres du personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy sont invités à utiliser leur compte professionnel sur Octopus;
- Pour toute personne ne travaillant pas au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy, veuillez vous inscrire au service afin de compléter une requête.

